

5 juillet 2024

5 nouvelles cuvées parcelnaires pour J. de Villebois

FRANCE

J. de Villebois complète sa gamme en sancerre et en pouilly-fumé avec 5 cuvées parcelnaires (3 sancerres blancs, 1 pouilly fumé et 1 sancerre rouge) dont 2022 sera le premier millésime. Ce sont Alberto Tonnetto, œnologue, et Patrice Merceron, directeur technique, qui ont travaillé au développement de ces nouvelles cuvées sur des parcelnaires qui, pour la plupart, apparaissent pour la première fois sur des étiquettes. Côté sancerre, le « Chêne Marchand » (terroir de griottes et de caillottes), situé à Bué, (2310 cols, PVC : 41,80 €) est l'un des lieux-dits iconiques de Sancerre.

Le « Chêne à la Rouline » sur la commune de Sancerre est produit à partir de vignes plantées sur des caillottes (2608 cols, PVC : 40,40 €), alors que « Les Beltins » (3337 cols, PVC : 40,40 €) font face à la Loire sur des silex du village de Ménétréol. En rouge, « Le Vallon », situé à Sancerre sur des sols argilo-calcaires, complète les parcelnaire avec 1511 cols (PVC : 39,45 €). Côté pouilly-fumé, « Les Vignes de Tréleau » à Saint-Laurent-l'Abbaye, avec leurs trois terroirs, ont permis la production de 2007 bouteilles (PVC : 41,80 €). ■

Benoît Roumet